

## La Butte du Château

15,5 km - 4 h 30

<b>Départ :</b>	Bretoncelles, parking de l'aire de loisirs de la Croix des Chênes
<b>Sens :</b>	celui des aiguilles d'une montre
<b>Signalétique</b>	panneaux et balises jaunes
<b>Praticabilité :</b>	assez bonne [passages humides nécessitant parfois de petits détours dans le sous-bois]
<b>Terrain :</b>	chemins de terre ou empierrés et petites voies goudronnées [81%]
<b>Intérêt:</b>	parcours à dominante forestière ; présence de sangliers ; découverte d'un site archéologique (motte castrale)

Traverser le parking devant les écoles, puis tourner à gauche vers les feux. Aux feux, tourner à droite sur la D918. Continuer jusqu'à la place du Général de Gaulle.

1. Prendre à droite **le chemin d'Arrondeau**. Franchir **la Corbionne** (passerelle) et le bief (pont de pierre). Continuer tout droit vers **la Moïfillière**.
2. À **la Croix Guérin**, tourner à gauche. **La Rue. Saussay**.
3. Arrivé à hauteur de **l'étang du Val**, prendre à droite un chemin en lisière de forêt (pupitre de découverte). 200 m après, bifurquer à gauche et monter en sous-bois pour accéder, 300 m plus loin, à la motte castrale dénommée **la « Butte du Château »**. Revenir à **l'étang du Val**. Continuer tout droit le chemin empierré. Au carrefour suivant (barrière), pénétrer en sous-bois. Après avoir coupé le large couloir des pylônes électriques, le chemin débouche sur la D38 que l'on suit, à droite, sur 100 m.
4. Quitter la Départementale pour prendre à droite la D619, petite route sinueuse qui monte. À 100 m de la maison isolée du **Bout du Bois**, pénétrer à droite en forêt (barrière) en suivant **le chemin dit « de César »** (passage humide) jalonné de miradors de battue.
5. Passer sous la ligne électrique au carrefour dit de **la Verrerie** ; continuer tout droit **le chemin de César**. Arrivé sur un chemin empierré, prendre la droite en direction du hangar. Contourner ce dernier par la gauche. Tout droit, sur environ 600 m, en laissant un chemin à gauche. Couper **le chemin du Garde**.
6. Quitter **le chemin de César** par la droite. Traverser une route privée empierrée (passages busés). En face, prendre un sentier sinueux, long d'un kilomètre, qui coupe par deux fois le même layon. Le sentier débauche sur une grande ligne droite (barrière). Continuer tout droit par un chemin descendant légèrement avant de tourner vers la gauche sur 800 m.
7. Bifurquer à gauche puis, 100 m plus loin, à droite, puis à gauche (beau panorama). Descendre, sortir de la forêt et gagner la D 620 à **Jonville**. Traverser la Départementale en direction du **Bas de Jonville**.
8. Dans ce hameau, tourner à droite vers **les Aunais** où l'on rejoint, à droite, la route goudronnée. Tourner à gauche. **Les Jardins**. De nouveau à gauche, vers **le Buisson. La Blosserie**. À droite pour rejoindre la D 620. La traverser pour gagner **Montras**.
9. Arrivé au centre équestre, prendre à gauche un chemin sableux en lisière du bois du **Mesnil** aboutissant à **la Noue Marion**. Continuer jusqu'au hameau de **la Booz**. Tourner à gauche pour rejoindre la D 620.

Retour ou parking, à droite par **le Pont de Crochet** et **la rue Henri Levier**.

